



**ANNEXE 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION FIXÉS PAR
LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA) BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : 28396734699914 ou N° PACAGE : |||||
Nom, Prénom ou raison sociale : SAs Demain AF Gros

COMPTABILISATION DES UNITÉS DE TRAVAIL ACTIF (UTA) DE MON EXPLOITATION

Ces renseignements permettent de déterminer la dimension économique de votre exploitation. En cas de participation en tant qu'exploitant au sein d'une ou plusieurs autre(s) exploitation(s), renseigner un tableau par exploitation.

En cas de présence sur l'exploitation, fournir les justificatifs demandés.

Désignation	Nombre présent sur l'exploitation avant reprise	Nombre présent sur l'exploitation après reprise, si reprise induit une modification des actifs	Pièces à fournir pour la compléude
Chef d'exploitation ou associé exploitant à titre principal			Justificatif MSA
Conjoint collaborateur à titre principal			Justificatif MSA
Aide familial (avec plafond de 1)			Justificatif MSA
1 ^{er} salarié agricole	1 (PDG par ct)	1	Copie du ou de contrats de travail
2 ^{ème} salarié agricole	1 (DG Maria Marie)	1	
Du 3 ^{ème} au 6 ^{ème} salarié (uniquement pour viticulture, maraîchage, horticulture ou arboriculture)	5 pas de CT	6	
Chef d'exploitation ou associé exploitant à titre secondaire			Justificatif MSA
Installation progressive			
Conjoint collaborateur à titre secondaire			Justificatif MSA
Chef d'exploitation à l'âge légal de la retraite			
Autres statuts			

Les coefficients applicables à chaque membre de votre exploitation sont listés à l'article 5 du SDREA Bourgogne-Franche-Comté applicable.
La prise en considération des emplois salariés est appréciée sur la base d'un temps plein ET, est conditionnée par une antériorité du contrat de

travail supérieure à un an à date de demande d'autorisation.
 Les salariés, qu'ils soient à temps partiel, en contrat à durée déterminée, en contrat d'apprentissage ou au sein de groupement d'employeur, sont comptabilisés au prorata du temps de travail mentionné sur le contrat de travail en cours, ou à défaut, au prorata du temps de travail comptabilisé sur la précédente année civile, hors heures supplémentaires.

Exemple : Mon exploitation comprend 2 chefs d'exploitations à titre principal, un conjoint collaborateur à titre secondaire et deux salariés à temps plein.

- Exploitation : 0,2
- 2 Chefs d'exploitation à titre principal : $0,8 \times 2 = 1,6$
- 1 conjoint collaborateur à titre secondaire : $0,1 \times 1 = 0,1$
- 2 salariés à temps plein : $(0,7 \times 1) + (0,5 \times 1) = 1,2$
- Valeur d'actif de mon exploitation : 3,1

NATURE DE L'OPÉRATION EN LIEN AVEC MA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

Ces renseignements permettent de déterminer la nature de l'opération envisagée en vue d'établir le rang de priorité de la candidature.

Merci de veiller à bien répondre « oui » ou « non » à chacune des questions (indiquer « je ne sais pas » le cas échéant).

En cas de réponse « oui », fournir les justificatifs demandés.

	Nature de l'opération	Pièces à fournir pour la complétude
Cas de force majeure (décès, incapacité physique du conjoint/parent)	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, date du décès ou de la reconnaissance de l'incapacité physique :/...../.....	Acte de décès, reconnaissance d'incapacité physique
Existence d'un preneur en place (parcelles non libre de location)	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	
Projet d'installation	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Plan de situation avec localisation du siège d'exploitation* et du parcellaire
Agrandissement visant à une restructuration parcellaire	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, distance séparant le siège d'exploitation de la parcelle la plus éloignée demandée :	Justificatif à fournir (résiliation de bail conditionnelle) Plan de situation avec localisation du siège d'exploitation* et du parcellaire
Agrandissement	<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non Si oui, distance séparant le siège d'exploitation de la parcelle la plus éloignée demandée : ... <i>18 km</i>	Plan de situation avec localisation du siège d'exploitation* et du parcellaire
Personne morale ne disposant pas d'associé exploitant majoritaire ou travail à façon intégral	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	

* le siège d'exploitation est, par convention, le bâtiment principal de l'exploitation ; le siège d'exploitation n'est pas le domicile fiscal du chef d'exploitation sauf si ce domicile se confond avec le bâtiment principal d'exploitation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Ces critères permettent de départager des candidatures concurrentes, situées au même rang de priorité tel que défini à l'article 3 du SDR EA Bourgogne-Franche-Comté. Merci de veiller à bien répondre à toutes les questions (Indiquer « Je ne sais pas » le cas échéant).

Fournir les justificatifs demandés. En leur absence, les points correspondants ne seront pas comptabilisés.

L'autorité administrative compétente se réserve le droit de réaliser les contrôles qu'elle estime nécessaires pour vérifier la réalité des éléments contenus dans le dossier et déclarés sur l'honneur par le candidat à la reprise de foncier.

Degré de participation, situation personnelle et niveau de formation	Pièces/informations à fournir
Projet d'installation Parcours aidé : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui : PPP : <input type="checkbox"/> agrée / <input type="checkbox"/> valide Installation progressive : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non Hors cadre familial : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non Dernier diplôme obtenu : Expérience professionnelle acquise :	Projet d'installation, étude économique ou plan de professionnalisation personnalisé (PPP). Décrire l'opération envisagée en page 3 du formulaire de demande. Copie à fournir (Pour une demande d'autorisation d'exploiter pour une personne morale : fournir le diplôme agricole le plus élevé détenu par l'un des associés exploitants.) Justificatif à fournir
Statut du demandeur – degré de participation à l'exploitation agricole – caractère familial de l'exploitation Agrandissement ou réinstallation d'un agriculteur évincé ou exproprié, ou suite à perte d'un bail précaire souscrit par la SAFER Si oui, date de l'éviction ou de l'expropriation :/...../.....	A préciser en page 3 du formulaire de demande Justificatif à fournir
Dimension économique et viabilité	Pièces/informations à fournir
Projet d'installation sur la base de la pertinence du projet économique « Vivabilité » du projet : le projet améliore-t-il les conditions de travail et le bien-être des exploitants ?	Étude économique à fournir le cas échéant. Motiver la pertinence du projet en page 3 du formulaire de demande. À préciser en page 3 du formulaire de demande

Diversité des productions		Pièces/informations à fournir
Volume de lait prévu dans le contrat de lait par l'acheteur de lait	Volume de lait :litres	Contrat ou attestation de l'acheteur de lait
Foncier nécessaire pour l'installation d'une nouvelle exploitation (ou atelier) en production peu présente sur le territoire (y compris ateliers hors sol)	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Production à préciser :
Développement de circuits courts et/ou de proximité	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Préciser : Justificatif à fournir
Filière en SIQO (AB, AOC, AOP, IGP, label rouge) ou outil d'abattage/transformation collectif	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Préciser : Justificatif à fournir

Performance environnementale		Pièces/informations à fournir
Conduite en agriculture biologique (conversion et maintien)	Conversion : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Justificatif à fournir
	Maintien : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	
	Projet de conversion des parcelles demandées : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	
	Maintien en AB des parcelles demandées : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	
Engagements environnementaux (MAEC, PSE, HVE3, Plantation de Haies, GIEE/30000/DEPHY, bail rural à clause environnementale, mise en œuvre de mesures dans les programmes d'actions de périmètre de captage)	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> partiel / <input checked="" type="checkbox"/> non	Engagements pris : Justificatif à fournir
	<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Préciser : Justificatif à fournir
Opération visant à l'adaptation au changement climatique (autonomie des exploitations, label bas carbone, accès à la ressource en eau)		Préciser : Justificatif à fournir

Structure parcellaire			Pièces/Informations à fournir
Parcelles joignantes ou parcelles enclavées ou parcelles inexploitablees pour des raisons sanitaires	Section et numéro :	Commune :	Justificatif à fournir
	Section et numéro :	Commune :	
	Section et numéro :	Commune :	
	Surface : haa		
	Surface : haa		
	Surface : haa		

CLASSEMENT DES PARCELLES SELON L'ORDRE DE PRÉFÉRENCE

Ces renseignements permettent de déterminer le rang de priorité des parcelles objet de la demande si l'opération, objet de la demande, conduit à excéder après reprise un des seuils fixés par le tableau des priorités (article 3 du SDR EA BFC), et donc à faire passer la demande à un rang de priorité plus défavorable. Le cas échéant, le candidat devra renseigner les parcelles par ordre de préférence.

En l'absence de renseignement de ce classement par le candidat, l'ensemble des parcelles objet de la demande sera traité avec le rang de priorité le plus défavorable.

Ordre de préférence	Commune	Référence cadastrale	Commentaire
1	Nyut St georges	Section, numéro : A17 23	
2	Nyut St georges	Section, numéro : BK 19	
3	Nyut St georges	Section, numéro : AL 60	
4	Nyut St georges	Section, numéro : BK 20	
5		Section, numéro :	
6		Section, numéro :	

**ANNEXE 4.1 - ÉQUIVALENCES ET PONDÉRATIONS DES CULTURES, DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE ET DES ATELIERS
HORS-SOL FIXÉES PAR LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA)
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Les équivalences permettant de définir la surface agricole utile pondérée sont listées aux annexes 2 (seuils surfaciques) et 3 (calcul de la dimension économique) du SDREA Bourgogne-Franche-Comté applicable.

CULTURES SPECIALES ET PERENNES (HORS VITICULTURE)

Culture	Unité	Superficie exploitée avant reprise	Superficie exploitée après reprise
Surfaces herbagères*	ha		
SCOP (Surfaces en Céréales, Oléagineux et Protéagineux)	ha		
Pommes de terre (y compris les primeurs et les plants)	ha		
Betteraves sucrières (à l'exception des semences)	ha		
Tabac	ha		
Houblon	ha		
Plantes aromatiques, médicinales et condimentaires	ha		
Légumes frais, melons, fraises, culture de plein champ	ha		
Légumes frais, melons, fraises, culture maraîchère	ha		
Légumes frais, melons, fraises, sous serre ou sous autre abri (accessible)	ha		
Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) de plein air ou sous abri bas (non accessible)	ha		
Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) sous serre ou sous autre abri (accessible)	ha		
Baies	ha		
Fruits à coque	ha		
Pépinières	ha		
Autres cultures permanentes**	ha		
Cultures permanentes** sous serre	ha		

Arbres de Noël	ha		
Champignons	m ²		
Espèce fruitière	ha		

* Prairie permanente, prairie temporaire, luzerne, trèfle, etc.

** La production d' « autres cultures permanentes » est composée de : autres fruits à coque : amandier, châtaignier, noisetier ; olivier d'olive à huile ou de bouche ; jonc, mûrier, osier et arbre truffier.

ACTIVITÉS DE MÉTHANISATION

Surfaces destinées à alimenter une unité de méthanisation *	ha		
---	----	--	--

* Uniquement les cultures principales

ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE ET ATELIERS HORS-SOL

Élevage	Unité	Nombre détenu/produit avant reprise
Vaches Allaitantes	Têtes	
Brebis Viande	Têtes	
Équidés , reproducteurs actifs *	Têtes	
Équidés, actifs âgés de plus de 3 ans (entraînement, centres et tourisme équestres, hors pension)	Têtes	
Élevage laitier	Unité	Nombre détenu/produit avant reprise
Production de lait AOP massif Jurassien	Litres	
Autres productions de lait de vache	Litres	
Ovin Caprin Lait (Brebis ou chèvre en production)	Têtes	

Productions hors-sol		Unité	Nombre détenu avant reprise	Nombre projeté après reprise
Porcs	Porcs, ateliers naisseurs	Places de truies		
	Porcs, ateliers naisseurs-engraisseurs	Places de truies		
	Porcs, ateliers engraisseurs	Places de porcs		
Veaux	Veaux, atelier engraissement-boucherie	Places de veaux		

Volailles et palmipèdes à foie gras	Poules pondeuses, en batterie ou au sol, pour la production d'œufs à consommer ou d'œufs à couvrir en vue de la reproduction	Têtes		
	Poulet de chair, type export, standard ou production traditionnelle, poulettes démarrées et pintades élevage industriel	Têtes		
	Poulet label avec parcours, poulet fermier et pintades label en volière	Têtes		
	Dindes, élevage industriel	Têtes		
	Dindes fermières ou sous label avec parcours	Têtes		
	Canards	Têtes		
	Autres volailles (dont oies, caillies et pigeons)	Têtes		
Lapines mères	Têtes			

Indiquer la capacité nominale d'accueil des bâtiments pour les ateliers volailles, porcins et veaux. Pour les autres types d'élevages, indiquer l'effectif présent (hors production laitière).

* définition issue de la PAC :

Un équidé est considéré reproducteur actif si :

- dans le cas d'une femelle : elle a fait l'objet d'une déclaration de saillie ou a donné naissance à un poulain au cours des 12 derniers mois ;
- dans le cas d'un mâle : il a obtenu des cartes de saillie pour la monte publique au cours des 12 derniers mois.



**ANNEXE 4.2 - ÉQUIVALENCES ET PONDÉRATIONS DES SURFACES VITICOLES FIXÉES PAR
LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA) BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : 0883 0672316100014 ou N° PACAGE : LLLLLLLLLL
 Nom, Prénom ou raison sociale : SAS Domaine AF SAS

Ces renseignements sont à compléter si le demandeur détient des surfaces viticoles et/ou si des surfaces viticoles font l'objet de la présente demande. Ils serviront à préciser l'équivalence à appliquer pour définir la Surface Utile Agricole pondérée (SAUp).

En l'absence de ces renseignements, la demande ne sera pas considérée comme complète.

- Pour les parcelles non plantées en vigne :
- les parcelles en attente de plantation sont appréciées avec les mêmes coefficients que l'AOC de replantation ;
 - les autres parcelles situées dans une aire d'appellation contrôlée mais cultivées en SCOP et/ou prairie ne font pas l'objet de pondération.

Commune	Appellation*	Surfaces exploitées avant reprise		Surfaces objet de la demande	
		Superficie	Superficie	Superficie	Superficie
<u>Neuils st georges</u>	<u>Neuils st georges Village Rge</u>	... ha .. <u>0</u> .. a .. <u>0</u> ... ca ha. <u>5.3</u> .. a .. <u>5.6</u> .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca
	 ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca
	 ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca
	 ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca ha. a .. ca

* Se référer à la liste des appellations viticoles présentées en annexes 2 et 3 du SDREA BFC. Pour le département du Jura indiquer s'il s'agit de livraison ou de production.